

# RAPPORT DU GROUPE I

Rapport du travail en groupe sur « démarche de planification adoptée par les villes : difficultés, contraintes, atouts et leçons tirées »

Dans le groupe I, se sont réunis 7 pays à savoir :

Congo Brazza, Burundi, Djibouti, Benin, Togo, Mali, Burkina Faso.

## 1) Contraintes et difficultés

- Dans certains pays, il y a absence de plan directeur général (BDI) Congo Brazza, Djibouti ....
- Dans les pays n'ayant pas de plan directeur général, il n'y a pas de vision globale d'urbanisation,
- Absence de la Commission Municipale d'Urbanisme (Burundi)
- Occupation illégale des espaces disponibles (Djibouti)
- Attribution légale des parcelles mais qui ne respecte pas le plan directeur existant (Togo)
- Malgré l'existence des Conseils Municipaux dans la plupart des pays, on constate un manque de transfert des compétences (Djibouti).
- Insuffisance de ressources humaines, résultat du manque des moyens financiers.
- Absence politique d'intercommunalité (Mali),
- la non implication de la population à la base à la prise des décisions relatives à l'urbanisation.

## 2) Atouts

- Existence des élus locaux et leur détermination manifeste d'opérer un changement.
- Existence des outils de planification dans certains pays (schéma directeur commission de permis de bâtira, plan de développement municipal .....)
- Existence des services chargés d'urbanisme dans la plupart des pays.
- Le soutien de la population local aux élus locaux
- L'Etat qui laisse la latitude à ses délégations municipales à gérer des projets de l'extérieur (Togo)
- Autonomie de gestion des communes pour certains pays.

## 3) Propositions et recommandations

- Doter les villes des documents d'urbanisme là ou ils n'existent pas et cela avec l'appui des partenaires au développement.
- Actualiser les documents d'urbanisme ayant déjà dépassé leur durée de vie juridique tout en tenant à leur application (les rendre effectifs)
- Les collectivités locales, de concert avec l'Etat, sont appelés à respecter et à faire respecter le plan directeur existant.
- Pour permettre un bon fonctionnement des collectivités locales, l'Etat est appelé à mettre en place un mécanisme de transfert de pléthore des ressources humaines aux collectivités locales.
- Renforcement des capacités, à travers des sessions de formation, des ressources humaines déjà existant dans les collectivités locales.
- Comme les collectivités locales restent connectées à l'Etat quand bien même elles sont avides à être financièrement autonomes, l'Etat est appelé à apporter un appui financier conséquent aux projets initiés par ses entités.

## Groupe I

N°	NOM & PRENOM	PAYS	adresse mail	FONCTION	N°Telephone
1	ACHA VALERE	BENIN	<a href="mailto:achavalere@yahoo.fr">achavalere@yahoo.fr</a>	<u>Pdt Affaire Domaniales et env</u>	229 97 09 34 06
2	TRAORE YACOUBA	BURKINA	<a href="mailto:trayac@hotmail.com">trayac@hotmail.com</a>	Urbaniste	226 70 23 86 29
3	REMY BARAMPAMA	BURUNDI	<a href="mailto:bararemy@yahoo.fr">bararemy@yahoo.fr</a> <a href="mailto:setemu_bu@yahoo.fr">setemu_bu@yahoo.fr</a>	DGSTM SETEMU	257 79 415 804
4	LEKO BASILE	CONGO BRAZZA	<a href="mailto:Basile.leko@yahoo.fr">Basile.leko@yahoo.fr</a>	Chef de secteur Ouenzé Talangai	+ 636 74 66
5	FATOUMA ALI DABALEH	DJIBOUTI	<a href="mailto:fatoudabaleh@hotmail.fr">fatoudabaleh@hotmail.fr</a>	1ère Ad. au Maire de Djibouti	81 71 60
6	MOUSSA DJIBRIL HASSAN	DJIBOUTI	<a href="mailto:iltirehwaiss@hotmail.com">iltirehwaiss@hotmail.com</a>	Vice Président de la Commune de Balbala	82 23 53
7	PISAANI KARMA	TOGO	<a href="mailto:pisaanika@yahoo.fr">pisaanika@yahoo.fr</a>	Directeur Adjoint	228 901 17 55
8	FRANCK CHARLIN	FRANCE	<a href="mailto:f.charlin@urbalyon.org">f.charlin@urbalyon.org</a>	Chargé d'étude Urbaniste	
9	SEBASTIEN ROLLAND	FRANCE	<a href="mailto:s.rolland@urbalyon.org">s.rolland@urbalyon.org</a>	Chargé d'étude Urbaniste	

